



CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **deuxième réunion** du Conseil syndical du SPUQ **2008-2009**, tenue le jeudi 25 septembre 2008 à 12 h 30 en la salle V-1410 du pavillon Sainte-Catherine Est (209, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 18 juin 2008
4. Informations
5. Crise à l'UQAM
 - 5.1 Informations
 - 5.2 Rapport du Comité d'experts indépendants sur le financement des universités québécoises et son impact sur l'UQAM
6. Gouvernance des universités
7. Négociation des conventions collectives
8. Divers

Présences :

Faculté	Département	Nom
Arts	École des visuels et méd. Danse École de design Études littéraires Histoire de l'art Musique École supérieure de théâtre	Monique Regimbald-Zeiber
		Denis Rousseau
		Sylvie Pinard
		Lyne Lefebvre
		Steve Vezeau
		Luc Bonenfant
		Jean-François Hamel
Communication	Comm. sociale et publique École des médias École de langues	Isabelle Miron
		Jacques Pelletier
		Yves Bergeron
		Annie Gérin
Science politique et droit	Science politique Sciences juridiques	André Lamarche
		Francine Alepin
		Stéphanie Bernstein
Sciences	Chimie Informatique	Rachel Chagnon
		Laurence-Léa Fontaine
		Livain Breau
	Mathématiques Sciences biologiques Sciences de la terre et de l'atmosphère	Alexander Friedman
		Jean Privat
		Timothy Walsh
Sciences de l'éducation	Éduc. et form. spécialisées	Pierre Bouchard
		Alfred Jaouich
		France Dubé
		Marie-Louise Lefebvre
		Julien Mercier
		Delphine Odier-Guedj

	Éducation et pédagogie Kinanthropologie	Patrick Charland Pascal N'Dinga
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour. Finance Management et techn. Marketing Organisation et ress. hum. Sciences comptables Sc. économiques Stratégie, resp. soc. et env.	Hélène Bélanger Boualem Kadri Sandra Dow Lassana Maguiraga Valérie Lehmann Anne-Laure Saives Céleste Grimard Brotheridge Frédéric Gilbert Nadia Smaili Gilles Dostaler Alain Guay Philip Merrigan Ünsal Ozdilek
Sc. humaines	Géographie Histoire Linguistique et didactique des langues Philosophie Psychologie Sciences des religions Sexologie Sociologie École de travail social	Mohamed Berraja Jose Del Pozo Yves Gingras Martin Petitclerc Denis Foucambert Marie Nadeau Liesette Brunson Marie Hazan Pierre Lebuis Guy Ménard André Dupras Julie Lavigne Lucie Dumais

Conseil exécutif

Comité exécutif	Présidente 1 ^{er} vice-président 2 ^e vice-président 3 ^e vice-président Secrétaire Trésorière	Michèle Nevert Jean Bélanger André Breton Michel Laporte Marie-Cécile Guillot
-----------------	--	---

Représentantes, représentants de faculté	Arts Communication Science politique et droit Sciences Sciences de l'éducation Sciences de la gestion Sciences humaines	Louis Martin Jean-Marie Lafortune Mark-David Mandel Gilles Raïche Éric Weiss-Altaner
--	---	--

Autres participantes, participants

Faculté	Département	Nom
Arts	École des visuels et méd. École de design	André Clément Georges Frédéric Singer
Science politique et droit	Science politique Sciences juridiques	Maurice Couture Rémi Bachand Pierre Bosset Georges Campeau Hugo Cyr Georges leBel André Riendeau François Roch

Sciences	Mathématiques	Luc Bélair Caroline Lajoie Denis Tanguay
	Sciences biologiques	Monique Lortie
Sciences de l'éducation	Éduc. et form. spécialisées Éducation et pédagogie	Catherine Gosselin Normand Baillargeon
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour. Management et techn. Sciences comptables	Danielle Pilette Jacques Ajenstat Guy Cucumel Claude Laferrière
Sc. humaines	Linguistique et didactique des langues Psychologie	André Charette Lucie Godard Marc Bigras
Conseil FP-CSN		Alain Brouillard

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du SPUQ, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion du Conseil syndical.

Sur proposition du Comité exécutif, Laurence-Léa Fontaine, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition de Rachel Chagnon, appuyée par Louis Martin, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 18 juin 2008

Sur proposition de Jacques Pelletier, appuyée par Pierre Lebuis, le procès-verbal de la première réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 18 juin 2008 est adopté sans modification.

4. Informations

Nomination au Conseil d'administration de l'UQAM

Le gouvernement du Québec a procédé à la nomination de quatre nouveaux membres au Conseil d'administration de l'UQAM : Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain; Robert Cloutier, président du CA d'Investissement Québec; Marcel Daoust, comptable de profession ainsi que Robert Proulx, vice-recteur à la vie académique.

Rencontre entre Michèle Nevert et Claude Corbo

Michèle Nevert a rencontré Claude Corbo pour discuter de la situation à l'UQAM. Le recteur a informé la présidente du Syndicat que, durant l'été, les discussions entre l'UQAM et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avaient fonctionné au ralenti.

Forum franco-québécois des études supérieures

Le premier Forum franco-québécois des études supérieures se tiendra à l'UQAM les 26 et 27 septembre 2008. Il est prévu que Michelle Courchesne soit présente à l'inauguration, le 26 septembre.

4^e plage horaire

Une consultation informelle a cours actuellement au sujet de l'ajout d'une 4^e plage horaire pour l'enseignement de cours à l'UQAM. Certains départements ont déjà pris des positions contre cet ajout.

Rencontres Comité exécutif et professeures, professeurs

Dans le courant de l'automne, le comité exécutif du SPUQ prévoit organiser différentes rencontres avec professeures, professeurs : rencontres avec les directrices, directeurs de département, rencontres avec les professeures, professeurs nouvellement embauchés, rencontres avec les déléguées, délégués syndicaux.

Intégration de la TELUQ à l'UQAM

Dans le cadre de la consultation menée par le chargé de dossier de la TELUQ (Pierre Brossard) durant l'été 2008, le SPUQ a émis un avis, qui a été publié dans le dernier numéro du *SPUQ-Info* (n° 267). Compte tenu de l'absence de cohérence institutionnelle et de l'impossibilité d'un maintien du *statu quo*, actuellement, le SPUQ ne peut appuyer l'intégration de la TELUQ.

Ouverture de nouveaux postes de professeures, professeurs

Il n'y a pas eu de répartition de nouveaux postes en 2007-2008. Étant donné que le nombre de postes de professeures, professeurs prévu dans la convention collective est de 1 010, le SPUQ a déposé un grief (en septembre 2007) qui a été par la suite porté en arbitrage; avant l'arbitrage, la Direction de l'UQAM a décidé d'ouvrir un certain nombre de postes. Compte tenu d'un échéancier très serré pour l'embauche de professeures, professeurs pour l'année 2009-2010, le SPUQ a proposé que la politique de répartition des postes adoptée pour 2007-2008 soit reconduite. Une lettre d'entente a été signée à cet effet. En tout, 58 postes sont ouverts, 47 au 1^{er} juin 2009 et 11 au 1^{er} décembre 2009.

Manifestation contre le projet de loi C-484

Le projet de loi C-484 veut modifier le Code criminel et faire reconnaître comme infraction le fait de blesser ou de causer la mort d'un enfant non encore né, donc le fœtus. Ce projet de loi risque de mener vers la criminalisation de l'avortement. Plusieurs organisations syndicales et groupes de femmes organisent une manifestation le dimanche 28 septembre 2008. Les membres du Conseil syndical sont invités à y participer.

5. Crise à l'UQAM

5.1 Informations

Durant l'été, il y a eu très peu d'échanges entre la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, et le recteur, Claude Corbo. Le dossier de l'îlot Voyageur a été transféré du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Conseil du Trésor. Par ailleurs, le rapport du Comité des sages n'est toujours pas déposé.

Il est prévu que Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, rencontre Michelle Courchesne dans le courant de la semaine prochaine (pour discuter du dossier de l'UQAM). Le 3 septembre, les syndicats de l'UQAM (SPUQ, SCCUQ, SEUQAM et SETUE) ont rencontré Eric Laporte (ADQ), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur; ce dernier devrait faire des interventions auprès du gouvernement.

Enfin, deux actions sont en cours; d'une part, il y a le projet de résolution « Engagements du gouvernement », d'autre part, il y aura la publication d'une page complète dans *Le Devoir* (le mardi 30 septembre 2008) d'une annonce demandant au gouvernement de respecter ses engagements (reprise de l'îlot Voyageur, trouver une solution à la crise financière de l'UQAM).

ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

Proposition du Comité exécutif

- ATTENDU l'engagement du gouvernement du Québec, au 31 août 2007, de tenir l'UQAM indemne des conséquences financières du projet de l'îlot Voyageur;
- ATTENDU la demande de l'UQAM que le gouvernement du Québec assume l'impact financier du Complexe des sciences;
- ATTENDU le *Rapport du Vérificateur général du Québec concernant la vérification particulière menée auprès de l'UQAM – partie II, principaux facteurs responsables des pertes de l'UQAM* (juin 2008);
- ATTENDU l'engagement de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à trouver une solution à la crise financière de l'UQAM avant la rentrée de septembre 2008;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- EXIGE de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle respecte dès maintenant ses engagements, à savoir :
- libérer l'UQAM des effets financiers de l'îlot Voyageur;
 - trouver une solution à la crise financière de l'UQAM.
- RÉITÈRE son appui à la demande de l'UQAM d'obtenir le financement du Complexe des sciences;
- DEMANDE le versement immédiat à l'UQAM des 65 M\$ de subventions conditionnelles retenues pour les trois dernières années.

AMENDEMENT

Il est proposé par Yves Gingras, appuyé par Jose Del Pozo, d'ajouter un attendu qui se lirait comme suit : « Attendu que l'UQAM a reçu de la part du MELS moins de subventions que les autres universités pour des projets immobiliers comparables. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT

Il est proposé par Yves Gingras, appuyé par Jose Del Pozo, d'ajouter à la fin du dernier membre le libellé suivant : « et le remboursement des intérêts encourus sur ces sommes à recevoir ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les membres sont prêts à se prononcer sur le projet de résolution ainsi amendé.

08CS565 ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

Proposition du Comité exécutif

- ATTENDU l'engagement du gouvernement du Québec, au 31 août 2007, de tenir l'UQAM indemne des conséquences financières du projet de l'îlot Voyageur;
- ATTENDU la demande de l'UQAM que le gouvernement du Québec assume l'impact financier du Complexe des sciences;

ATTENDU le *Rapport du Vérificateur général du Québec concernant la vérification particulière menée auprès de l'UQAM – partie II, principaux facteurs responsables des pertes de l'UQAM* (juin 2008);

ATTENDU l'engagement de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à trouver une solution à la crise financière de l'UQAM avant la rentrée de septembre 2008;

ATTENDU que l'UQAM a reçu de la part du MELS moins de subventions que les autres universités pour des projets immobiliers comparables;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

EXIGE de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle respecte dès maintenant ses engagements, à savoir :

- libérer l'UQAM des effets financiers de l'îlot Voyageur;
- trouver une solution à la crise financière de l'UQAM.

RÉITÈRE son appui à la demande de l'UQAM d'obtenir le financement du Complexe des sciences;

DEMANDE le versement immédiat à l'UQAM des 65 M\$ de subventions conditionnelles retenues pour les trois dernières années et le remboursement des intérêts encourus sur ces sommes à recevoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Rapport du comité d'experts indépendants sur le financement des universités québécoises et son impact sur l'UQAM

La parole est donnée à André Breton, 2^e vice-président du Syndicat.

En janvier 2008, Claude Corbo avait annoncé au Conseil d'administration de l'UQAM la création d'un comité d'experts indépendants chargé d'examiner la formule de financement des universités québécoises et son impact sur l'UQAM. Ce comité était formé de madame Michèle Fortin et de messieurs Louis Gendreau (président), Louis Chapelain et Michel Trahan.

Le Conseil d'administration de l'UQAM a reçu lors de sa séance du 2 septembre 2008 le rapport de ce comité ainsi que ses recommandations.

Parmi les 20 recommandations du rapport, il y en a une, de portée générale, qui invite l'UQAM à demander une actualisation de la grille de pondération appliquée au financement des universités et une autre, plus spécifique, qui recommande d'exiger rétroactivement une somme de 9 M\$ pour nos programmes de cycles supérieurs en Sciences de l'environnement.

6. Gouvernance des universités

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente du Syndicat.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé le dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance des universités. Ce projet de loi reprendrait les principes émis dans le rapport d'un groupe de travail de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP). Parmi ces principes, il y a la composition du Conseil d'administration : les deux tiers des membres du CA seraient des représentants de l'externe; il y a également la mise en place de trois comités composés exclusivement de membres

externes : comité de vérification, comité des ressources humaines (chargé de négocier les conventions collectives) et comité de gouvernance et d'éthique; le comité exécutif, quant à lui, serait facultatif.

De plus, les membres externes seraient rémunérés et un des principes prévoit une reddition de comptes complète et transparente.

Le 25 avril, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a rencontré les présidents des CA, lesquels lui ont fait part de leur désaccord sur l'éventualité d'une loi.

La FQPPU a émis un avis (octobre 2007) sur la gouvernance des universités qui dénonce les principes du rapport de l'IGOPP (l'avis a été inséré dans le dossier de la réunion). La Table des partenaires, qui regroupe la FQPPU, la FNEEQ-CSN (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec), la FPPU (Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche), le CPSU (Conseil provincial du secteur universitaire), la FP-CSN (Fédération des professionnelles), la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) et la FAEUQEP (Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente), et qui a émis une déclaration en février 2008 dénonçant également plusieurs principes du rapport de l'IGOPP, va poursuivre des démarches dans le dossier de la gouvernance des universités.

Le SPUQ met sur pied une coalition de syndicats et d'associations de professeures, professeurs d'université dans le but d'élaborer une prise de position commune.

GOVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance des universités à l'automne 2008;

ATTENDU que le projet de loi sur la gouvernance des universités reprendrait les principes du rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), dit Rapport Toulouse, publié en septembre 2007;

ATTENDU la mission particulière des universités, la nécessité de leur autonomie et le bien-fondé d'une gouvernance démocratique et collégiale;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

REJETTE toute perspective d'application du Rapport Toulouse dans un projet de loi sur la gouvernance des universités;

RÉITÈRE les principes de collégialité et de représentativité des acteurs assurant le développement de l'enseignement, de la recherche et de la création;

DEMANDE au gouvernement du Québec de respecter ces principes dans tout projet de loi concernant la gouvernance des universités ou dans toute modification apportée à la Loi sur l'Université du Québec.

AMENDEMENT

Il est proposé par Rachel Chagnon, appuyé par Jacques Pelletier, de formuler le 2^e membre de la façon suivante :

« RÉITÈRE les principes inhérents à la mission universitaire, notamment ceux de collégialité, d'autonomie, de liberté académique et de représentativité des acteurs assurant le développement de l'enseignement, de la recherche et de la création ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT

Il est proposé par Pierre Lebuis, appuyé par Gilles Raïche, d'ajouter au 3^e attendu, après le mot « universités », les mots suivants : « comme service public ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les membres sont prêts à se prononcer sur le projet de résolution ainsi amendé.

08CS566 GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance des universités à l'automne 2008;

ATTENDU que le projet de loi sur la gouvernance des universités reprendrait les principes du rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), dit Rapport Toulouse, publié en septembre 2007;

ATTENDU la mission particulière des universités comme service public, la nécessité de leur autonomie et le bien-fondé d'une gouvernance démocratique et collégiale;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

REJETTE toute perspective d'application du Rapport Toulouse dans un projet de loi sur la gouvernance des universités;

RÉITÈRE les principes inhérents à la mission universitaire, notamment ceux de collégialité, d'autonomie, de liberté académique et de représentativité des acteurs assurant le développement de l'enseignement, de la recherche et de la création;

DEMANDE au gouvernement du Québec de respecter ces principes dans tout projet de loi concernant la gouvernance des universités ou dans toute modification apportée à la Loi sur l'Université du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Négociation des conventions collectives

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1^{er} vice-président du Syndicat.

Aucune rencontre de négociation ne s'est tenue durant l'été. La porte-parole patronale à la table de négociation de la convention collective des professeures, professeurs, Huguette April, part à la retraite à la fin du mois de septembre 2008. Un *SPUQ-Négo* dans lequel il y aura un rappel des demandes syndicales devrait paraître dans les prochaines semaines.

8. Divers

Rien n'est signalé.

Levée de la réunion à 15 heures.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du jeudi 25 septembre 2008)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la première réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 18 juin 2008
3. SPUQ, projet de résolution : Engagements du gouvernement
4. IGOPP, Rapport du groupe de travail sur la gouvernance des universités du Québec, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
5. FQPPU, *À propos du rapport sur la gouvernance des universités du Québec : À qui « appartient » l'université? Certes pas à une nouvelle oligarchie gestionnaire*, 17 octobre 2007
6. Table des partenaires, *Déclaration sur la gouvernance universitaire*, 28 février 2008
7. SPUQTR, « La gouvernance universitaire », *Le Point d'ancre*, 19 octobre 2007
8. *Le Devoir, Des leçons à tirer de l'épisode UQAM*, Yvan Allaire, Jean-Marie Toulouse, 30 juin 2008
9. *Le Devoir, Réponse à l'article D'Allaire-Toulouse « Des leçons à tirer de l'épisode UQAM »*, 7 juillet 2008
10. *Le Devoir, Une gouvernance partagée pour les universités*, Louis Dumont, 6 mai 2008
11. *Le Devoir, Pas de recette miracle pour la gouvernance des universités*, Bernard Élie, 10 juin 2008
12. SPUQ, Projet de résolution : Gouvernance des universités
13. CSN, lettre de Claudette Carbonneau : *Grande mobilisation contre le projet de loi C-484*, 15 septembre 2008